



**VOTRE
CONSEILLER
ASSURANCE MALADIE
au**

08 10 10 36 46

(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches de santé, les conseillers de l'Assurance Maladie restent bien sûr toujours à votre écoute.

Pour l'envoi de vos dossiers

Adresse unique : CGSS ASSURANCE MALADIE
BP 9
97181 LES ABYMES CEDEX

Fax : 05 90 23 98 23

E-mail : maladie@cgss-guadeloupe.fr

**Je suis mes remboursements
Je fais mes démarches**



www.ameli.fr



3 Bonnes raisons d'ouvrir mon compte sur ameli.fr :

Plus rapide

Je suis en temps réel mes remboursements ou le paiement de mes indemnités journalières. Je peux également connaître le montant des franchises et des participations forfaitaires qui m'ont été prélevées. Je n'ai plus à attendre mes relevés papier, je gagne du temps.

Plus simple

Je télécharge sur mon ordinateur un récapitulatif mensuel de mes remboursements. Il est disponible pendant 6 mois sur mon compte, et sur simple demande auprès de ma caisse, au-delà de 6 mois. C'est moins de papiers à trier.

Plus pratique

J'échange par e-mail avec ma caisse pour obtenir des informations administratives. Je peux également commander en ligne ma carte européenne d'Assurance Maladie, mes attestations de droits ou d'indemnités journalières. Je n'ai plus besoin de me déplacer.

J'ouvre mon compte gratuitement

Quelques clics, et c'est fait...

- 1- Je me munis de mon numéro de Sécurité Sociale et de mon code provisoire confidentiel* envoyé par courrier.
- 2- Je me connecte sur : www.ameli.fr, le site de l'Assurance Maladie.



- 3- Je clique sur la rubrique : " Vous êtes assuré "



puis, sur l'espace : " Accédez à mon compte ".



Pour une confidentialité totale, nous vous conseillons de modifier ce code provisoire, lors de votre première connexion.

* En cas de perte, faites une nouvelle demande directement sur ameli.fr, votre code vous sera envoyé par courrier sous 10 jours.